

Dossier de l'OHI n° S1/6100/2026

LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE N° 2
29 avril 2025

4^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-4)

Monaco, 19-23 avril 2026

**APPEL A CANDIDATURE POUR L'ELECTION AU POSTE DE SECRETAIRE GENERAL
DE L'OHI ET DE DIRECTEUR DE L'OHI**

Références :

- A. Lettre circulaire de l'Assemblée n°1 du 17 avril 2025 – *Annonce et dispositions générales*
- B. Règlement général de l'OHI (articles 17 à 23)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme indiqué en référence A, les élections pour les postes de Secrétaire général de l'OHI et de l'un des deux Directeurs de l'OHI auront lieu le dernier jour (23 avril 2026) de la 4^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI, conformément à la référence B.
2. Conformément à l'article 20 du Règlement général de l'OHI, les Etats membres souhaitant proposer un candidat de leur pays sont invités à transmettre leur candidature au Secrétariat de l'OHI en utilisant le formulaire de candidature fourni en annexe. Les personnes nouvellement élues au poste de Secrétaire général ou du Directeur exerceront leur mandat du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2032, avec la possibilité de se présenter à une réélection pour un mandat supplémentaire de trois ans, du 1^{er} septembre 2032 au 31 août 2035.
3. Conformément à l'article 20, point c), du Règlement général, chaque candidature doit être accompagnée d'un certificat médical délivré par un médecin dûment qualifié attestant que le candidat ne présente aucun symptôme apparent susceptible de nuire à l'exercice de ses fonctions. Si ce certificat ne peut être fourni, la candidature ne sera pas acceptée.
4. Conformément à l'article 19 du Règlement général de l'OHI, la liste des candidats sera clôturée dix jours avant (10 avril 2026) le jour d'ouverture de la 4^{ème} session de l'Assemblée. Toutefois, il est fortement recommandé que les candidatures soient soumises au Secrétaire général dès que possible et de préférence avant le 20 janvier 2026. Cela permettra au Secrétaire général de publier la liste des candidats la plus complète possible, conjointement avec tous les documents d'appui de la session.
5. Les candidatures, accompagnées des déclarations détaillées, à l'exclusion du certificat médical, seront transmises à tous les Etats membres dans les meilleurs délais, conformément à l'article 21 du Règlement général de l'OHI.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Secrétaire général

Annexe : Formulaire de candidature

Candidature for a post of¹

☐ SECRETARY-
GENERAL

☐ DIRECTOR

(Article 20 of the General Regulations)



Candidature à un poste de¹

☐ **SECRETAIRE
GENERAL**

☐ **DIRECTEUR**

(Article 20 du Règlement général)

GENERAL - GENERALITES

1. Nominating Member State - *Etat membre qui présente le candidat :*

2. Name - *Nom* :

3. Nationality - *Nationalité* :

4. Date of birth - *Date de naissance* :

5. Titles and decorations - *Titres et décorations* :

.....

.....

.....

.....

.....

EDUCATION AND LANGUAGES - ETUDES ET LANGUES

6. Education (periods, including specialized or special qualifications) - *Etudes (durée, y compris les qualifications spécialisées ou particulières)* :

[illegible]

7. Languages (speaking and reading capacity) - *Langues (niveau oral et écrit)* :

.....

.....

.....

SERVICE AND EXPERIENCE² - SERVICES ET EXPERIENCE²

8. Hydrographic service - *Services dans l'hydrographie* :

[illegible]¹Tick one box or both - ¹Cocher une case ou les deux

²All service and experience relevant to the nomination and which provide an indication of the extent to which the candidate is qualified to serve as Secretary-General or Director. - ²Tout service et toute expérience en rapport avec la candidature donnant une indication de la mesure dans laquelle le candidat est qualifié pour occuper le poste de Secrétaire général ou de Directeur.

.....

.....

.....

.....

.....

9. Non-Hydrographic service - Services autres qu'hydrographiques :

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

10. Scientific Activities - Activités scientifiques :

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

CANDIDATE'S POSITION - POSITION DU CANDIDAT

[illegible]

ADDITIONAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
(if any) (le cas échéant)

[illegible]

Date : _____

Signature of candidate - *Signature du candidat* :

Forwarding Authority - *Autorité qui transmet* :

.....

.....

.....

Signature of forwarding authority – *Signature de l'autorité qui transmet* :
